



## MESSAGE D'ATTENTION PHÉNOMÈNE « POKEMON GO »

Mi-juillet, plusieurs individus pénètrent dans l'enceinte d'une entreprise. Leur présence et leur comportement interpellent la direction, laquelle alerte la gendarmerie.

Le contrôle de ces personnes a permis d'établir qu'elles s'adonnaient à un nouveau jeu dénommé « **Pokémon Go** ». Absorbées par leurs recherches, elles ne s'étaient pas rendues compte qu'elles venaient de rentrer dans un espace privé.



**DE QUOI PARLE T'ON ?** **Pokémon Go** est un jeu gratuit en réalité augmentée créé conjointement par the Pokémon Company, Nintendo et Niantic, ancienne filiale de Google.

Le joueur se déplace réellement et le capteur GPS du téléphone permet de le faire évoluer sur une carte virtuelle.

Il peut ainsi parcourir les villes, capturer des Pokémons ou encore combattre dans des « arènes ». Ces dernières peuvent se trouver n'importe où, que ce soit sur l'espace public ou privé.

Absorbés par le jeu, et ne faisant plus forcément la part des choses entre monde réel et monde virtuel, les joueurs sont susceptibles de s'introduire en tous lieux pour parvenir à leurs fins.

En cette période estivale, propice aux atteintes en tous genres, il convient d'apporter une attention particulière à ce phénomène émergent qui prend chaque jour de plus en plus d'ampleur. En effet, des personnes malintentionnées pourraient être tentées de se faire passer pour des joueurs et s'introduire dans les entreprises pour y commettre des actes délictueux.

**QUE FAIRE ?** En vue d'éviter tant que faire se peut tout incident, il convient de diffuser le plus largement possible les conseils suivants tant aux particuliers qu'aux professionnels :

**- Pour les joueurs :**

- Faire preuve de bon sens et de vigilance.
- Porter une attention particulière aux lieux dans lesquels le jeu vous emmène et ne pénétrer sous aucun prétexte sur les propriétés privées ou sites sensibles,
- Ne conduire aucun véhicule tout en jouant à « **Pokémon Go** ».
- Se méfier des endroits dans lesquels le jeu vous incite à aller (*vous pouvez aussi devenir une victime (guets-apens montés pour dérober les smartphones), en raison des «Pokéstops» vous localisant*).
- Ne jamais partir seul en chasse.

**- Pour les parents d'enfants mineurs chasseurs de Pokémons :**

- Mettre des limites aux enfants et leur demander de se méfier des étrangers.
- Leur interdire d'accéder aux propriétés privées quelle qu'en soit la nature.
- Faire attention aux applications téléchargées par les enfants, en particuliers celles susceptibles de récolter leurs données personnelles.

**- Pour les particuliers et dirigeants d'entreprises :**

- En cas de problème avéré, alerter rapidement les forces de l'ordre.
- Ne jamais tenter d'intervenir seul et éviter toute confrontation directe avec les joueurs supposés.
- Relever si possible un maximum d'éléments d'identification concernant les personnes aperçues.
- **En cas de découverte d'un élément du jeu (pokémon, arène de combat, point d'intérêt, ...) dans l'enceinte de votre entreprise, demander au plus vite leur suppression via un message type mis à disposition sur le portail de l'éditeur à l'adresse suivante :**

**[https://support.pokemongo.nianticlabs.com/hc/fr/requests/new?ticket\\_form\\_id=341148](https://support.pokemongo.nianticlabs.com/hc/fr/requests/new?ticket_form_id=341148)**



**Même si cela peut prêter à sourire, ce phénomène mérite  
qu'une attention particulière lui soit portée.**